

SESSION 2024

CAPET ET CAFEP
Concours externe

Section
SCIENCES ET TECHNIQUES MÉDICO-SOCIALES

Épreuve écrite disciplinaire

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques et technologiques, d'exploiter les documents qui lui auront été éventuellement fournis pour construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de la spécialité.

Selon le cas, le sujet pourra être élargi aux dimensions sociétales, à l'histoire des sciences ou à tout autre domaine en lien avec les disciplines alimentant les champs de la spécialité.

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

Des travaux scientifiques démontrent depuis plusieurs années l'impact de l'environnement sur la santé. Les crises environnementales répétées contribuent au renforcement de la prise de conscience sociale et surtout politique de cet enjeu. [...] L'environnement néfaste (pollution, air, eau, bruit) et la dégradation des écosystèmes nuisent de plus en plus à la qualité de vie et à la santé des citoyens.

Rapport relatif à la contribution du Haut Conseil de la santé publique pour la future Stratégie nationale de santé 2023-2033. Rapport du HCSP (publié en mars 2023), p. 56.
Disponible sur : <https://www.hcsp.fr>, (consulté le 19 septembre 2023).

Analyser la prise en compte des préoccupations environnementales par la politique de santé.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : La santé environnementale

JOMIER B. et LASSARADE F. *La santé environnementale*. Les orientations et la gouvernance de la politique de santé environnementale. Rapport d'information - Sénat (publié en mars 2021), p.11 et 12.

Disponible sur : <https://www.senat.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

ANNEXE 2 : Plan National Santé-Environnement 4 (PNSE 4) « Un environnement une santé » (2021-2025)

Un environnement, une santé : 4ème Plan National Santé Environnement. Gouvernement (publié en avril 2021), p. 14 et 15.

Disponible sur : <https://sante.gouv.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

CAPET EXTERNE SCIENCES ET TECHNIQUES MÉDICO-SOCIALES

► Concours externe du CAPET de l'enseignement public :

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EDE | 7300E | 101 | 9311 |

► Concours externe du CAFEP/CAPET de l'enseignement privé :

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EDF | 7300E | 101 | 9311 |

ANNEXE 1 : La santé environnementale

Embrassant un champ très large, les enjeux liés à la santé environnementale sont ancrés dans notre quotidien. Pourtant, dans certains cas, ils peuvent demeurer imperceptibles du plus grand nombre avant de faire leur entrée par effraction dans le débat public à l'occasion de crises.

La crise sanitaire de la covid-19 en offre une récente illustration : elle révèle l'impact que la dégradation de l'environnement et des écosystèmes peut avoir sur la santé humaine, mettant à jour nos vulnérabilités face à l'émergence des zoonoses, ces virus, bactéries ou parasites qui franchissent la barrière des espèces. Elle donne ainsi chair au concept « *One Health* » (« une seule santé ») né dans les milieux scientifiques au début des années 2000, qui associe santé humaine, santé animale et végétale et qualité des milieux de vie et renouvelle l'approche contemporaine de la santé environnementale, à l'origine issue du mouvement hygiéniste du 19^e siècle.

Ces moments de crise offrent l'occasion d'une prise de conscience élargie. Nos concitoyens n'ont pas attendu cependant cette récente pandémie pour s'inquiéter de l'impact de l'environnement sur leur santé.

En dépit des avancées considérables déjà engagées, grâce à l'amélioration des connaissances, pour réduire l'exposition des populations à certaines menaces lourdes du milieu du siècle précédent (amiante, mercure, plomb...), l'épidémie de maladies chroniques alerte sur la persistance de facteurs de risques qui peuvent être, désormais, plus insidieux.

Les risques liés à la pollution atmosphérique ou à l'exposition à diverses substances toxiques, pesticides ou autres perturbateurs endocriniens, omniprésents dans notre environnement mais le plus souvent invisibles, inquiètent un nombre croissant de nos concitoyens. Près de sept Français sur dix sont convaincus que l'environnement a un impact sur la santé¹. [...]

D'après l'OMS, 23 % des décès et 25 % des pathologies chroniques dans le monde peuvent être attribués à des facteurs environnementaux et comportementaux (qualité de l'air, de l'eau, alimentation, modes de vie comme la consommation d'alcool ou de tabac...). Ces facteurs seraient, en Europe, responsables de 12 % des décès et 13 % des pathologies. La pollution de l'air extérieur, à elle seule, entraînerait de 48 000 à 72 000 décès prématurés par an en France². [...]

Le coût humain estimé est considérable. Il révèle des inégalités de santé dont les déterminants sociaux et environnementaux constituent une part prédominante et, en se cumulant, forment comme une caisse de résonance. Le coût pour le système de santé pose en outre la question de sa soutenabilité : en 2017, les 18 % d'assurés en affection de longue durée – soit 12 millions de personnes – concentrent à eux seuls près de 60 % des dépenses de santé présentées au remboursement à l'assurance maladie³.

JOMIER B. et LASSARADE F. *La santé environnementale.*

Les orientations et la gouvernance de la politique de santé environnementale.

Rapport d'information - Sénat (publié en mars 2021), p.11 et 12.

Disponible sur : <https://www.senat.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

¹ Cf. l'étude Elabe de septembre 2018 pour La Mutuelle Familiale, « Les Français, la santé environnementale et les maladies chroniques », ou l'étude du CSA du 27 janvier 2020 à laquelle 66 % des 25-34 ans indiquent que leur santé est selon eux impactée par l'environnement.

² Selon les données de la Direction générale de la santé et de la Direction générale de la prévention des risques.

³ Drees, *Études et résultats* n° 1180, janvier 2021.

ANNEXE 2 : Plan National Santé-Environnement 4 (PNSE 4) « Un environnement une santé » (2021-2025)

En Europe, la France fait partie des États les plus engagés en matière de santé environnement avec trois plans nationaux santé environnement (PNSE) qui se sont succédés depuis la conférence de Budapest de 2004. [...]

Pour l'élaboration du PNSE 4, les ministères chargés de la santé et de l'écologie, co-pilotes du PNSE, ont étroitement associé les parties prenantes membres du Groupe santé environnement (GSE) dans une démarche de co-construction. [...]

Fondé sur une approche « Une seule santé », [...] le PNSE 4 est construit autour de quatre axes :

- s'informer, se former et informer sur l'état de notre environnement et les bons gestes à adopter pour notre santé et celle des écosystèmes ;
- réduire les expositions environnementales affectant la santé humaine et celle des écosystèmes sur l'ensemble du territoire ;
- démultiplier les actions concrètes menées par les collectivités dans les territoires ;
- mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations et sur les écosystèmes.

Un environnement, une santé : 4ème Plan National Santé Environnement.
Gouvernement (publié en avril 2021), p. 14 et 15.
Disponible sur : <https://sante.gouv.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).